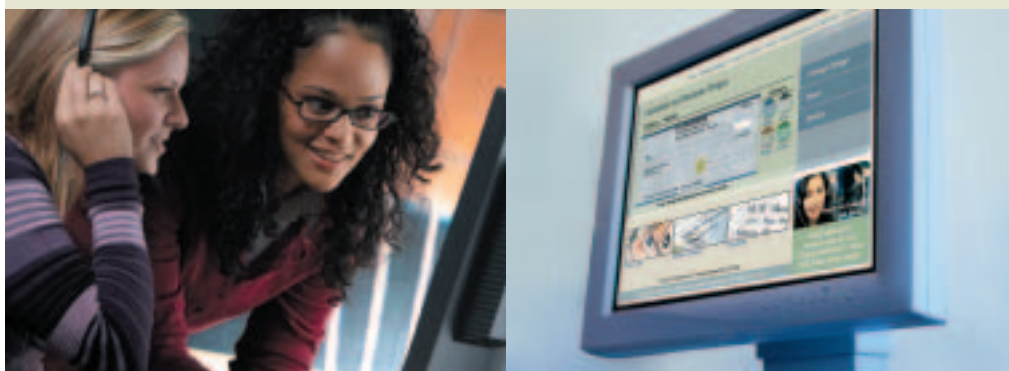


Faire évoluer nos programmes



Bâtir notre avenir

T3

RAPPORT TRIMESTRIEL

*Trimestre terminé le 30 septembre 2005*



Fonds de revenu **Davis + Henderson**

## FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

Le **Fonds de revenu Davis + Henderson** possède 100 % des parts de Davis + Henderson

**Davis + Henderson** répond aux besoins des institutions financières canadiennes et de leurs titulaires de comptes depuis 1875. Par l'entremise de son offre de service intégrée, Davis + Henderson est le principal fournisseur canadien qui offre aux institutions financières des services d'approvisionnement en chèques et autres programmes similaires.

Le **Fonds** a comme objectif d'offrir à ses porteurs de parts des distributions mensuelles basées sur les flux de trésorerie distribuables de Davis + Henderson. Les parts du Fonds sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « DHF.UN ».

## RAPPORT AUX PORTEURS DE PARTS

Nous sommes fiers d'annoncer qu'au troisième trimestre de 2005, Davis + Henderson a enregistré une croissance de 4,6 % sur douze mois de son encaisse disponible, en dépit d'une croissance peu élevée du chiffre d'affaires. La hausse de l'encaisse distribuable vient renforcer notre décision, annoncée le 21 juillet 2005, d'augmenter la distribution mensuelle du Fonds pour la porter à 0,122 \$ par part, soit 1,464 \$ par part sur une base annualisée.

Le rapport de gestion comporte une analyse détaillée de la variation des résultats et des soldes sur douze mois, mais ce qui suit constitue un aperçu des faits saillants financiers des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005 :

- Le chiffre d'affaires s'est établi à 69,8 millions de dollars au troisième trimestre et à 207,3 millions de dollars pour la période de neuf mois à l'étude, ce qui constitue une hausse de 1,1 % par rapport au chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2004 et une hausse de 0,4 % par rapport au chiffre d'affaires de la période de neuf mois correspondante en 2004.
- Le bénéfice net s'est dégagé à 15,3 millions de dollars pour le trimestre et à 45,8 millions de dollars pour la période de neuf mois à l'étude, ce qui représente une hausse de 11,6 % et de 16,8 % par rapport à celui du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004. Les deux périodes en cause ont bénéficié de la modification apportée à la comptabilisation des impôts sur les bénéfices en raison de la conversion du Fonds en sous-fiducie en juillet 2004.
- L'encaisse distribuable au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005 s'est établie à 0,4475 \$ par part et à 1,3184 \$ par part, soit une hausse de 4,6 % et de 4,8 % par rapport à celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent.
- Les distributions déclarées par part pour le troisième trimestre et la période de neuf mois à l'étude ont été de 0,3640 \$ par part et de 1,0840 \$ par part, ce qui représente une hausse de 3,9 % et de 3,5 % par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

### Exploitation – Faits saillants

Comme prévu, la Société a tiré avantage des nombreuses améliorations apportées aux programmes et, bien qu'elle ait été modeste, la croissance du chiffre d'affaires tant au troisième trimestre que pour les neuf premiers mois de 2005 a été réalisée en dépit d'un recul des volumes de chèques en regard de ceux de l'exercice précédent. D'une part, la baisse est attribuable au resserrement dont ont fait l'objet les programmes de promotion auprès des clients et, d'autre part, à une moins grande utilisation des chèques par les consommateurs. Nous continuons de nous employer à assurer la croissance de nos divers programmes et de favoriser l'essor continu de nos activités afin de compenser largement ces baisses.

<sup>1</sup> L'encaisse disponible n'a pas de sens normalisé aux termes des principes comptables généralement reconnus. Une définition plus détaillée de ce terme figure à la rubrique Informations financières supplémentaires, du présent rapport.

## RAPPORT AUX PORTEURS DE PARTS *(suite)*

De façon générale, peu de nouvelles mesures sont instaurées au troisième trimestre étant donné que nous nous employons à mettre au point de nouveaux programmes pouvant bénéficier à nos clients et à notre entreprise au cours de la prochaine année et des années suivantes. Le troisième trimestre de 2005 n'a pas fait exception à la règle. En plus de cerner et d'élaborer de nouveaux programmes dont les bénéficiaires se feront sentir en 2006, nous nous sommes avant tout préoccupés de continuer à améliorer nos processus opérationnels, d'assurer la croissance des volumes pour le programme *eSwitch<sup>MC</sup>* et de positionner Advanced Validation Systems Limited Partnership sur le marché.

### Perspectives

L'objectif général à long terme de Davis + Henderson consiste à verser des distributions régulières et de croissance modeste grâce à la hausse du chiffre d'affaires de 3 % à 5 % et au maintien du niveau des marges. En 2004, la mise en œuvre du programme américain d'approvisionnement en chèques, de deux jours ouvrables supplémentaires, et les retombées positives des campagnes de promotion auprès des clients ont permis à la Société de dépasser cet objectif de croissance. Sur la base du chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2005, le Fonds s'attend à ce que la croissance du chiffre d'affaires pour la totalité de l'exercice soit peu élevée et qu'elle se situe sous la barre des 3 % à 5 %. Pour ce qui est de 2006, le Fonds prévoit atteindre son objectif visant la croissance du chiffre d'affaires et continuer à verser des distributions régulières et de croissance modeste.

Sincèrement,

*Le cochef de la direction*  
Davis + Henderson G.P. Inc.,



C. Sanford McFarlane

*Le cochef de la direction*  
Davis + Henderson G.P. Inc.,



Robert Cronin

Le 24 octobre 2005

## RAPPORT DE GESTION

*Le rapport de gestion du troisième trimestre de 2005 doit être lu à la lumière de celui qui est contenu dans le rapport annuel du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, daté du 28 février 2005, et des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints. Sauf indication contraire, les facteurs externes, qu'ils soient économiques ou propres au secteur d'activité, demeurent essentiellement les mêmes que ceux qui sont décrits dans le rapport annuel.*

### STRATÉGIE

Le Fonds de revenu Davis + Henderson (le « Fonds » ou la « Société » ou « Davis + Henderson ») a pour priorité de mettre en œuvre trois stratégies clés en vue d'atteindre son objectif financier qui est de procurer à ses porteurs de parts des distributions au comptant régulières et légèrement croissantes. Ces stratégies visent à augmenter la valeur du programme d'approvisionnement en chèques, à proposer de nouveaux programmes destinés aux comptes de chèques et à rechercher d'autres occasions de dispenser le soutien du programme d'approvisionnement aux autres comptes d'opérations principaux qu'offrent les institutions financières clientes de la Société.

Dans le cadre de l'expansion de son programme d'approvisionnement en chèques, Davis + Henderson vise l'augmentation de la valeur de ce dernier en offrant continuellement de nouvelles idées concernant la conception des produits, en améliorant les composantes de sécurité et en combinant d'autres produits logiques, ce qui lui permet de proposer des forfaits commodes et très utiles à ses clients.

La proposition des nouveaux programmes destinés aux comptes de chèques comprend le programme de dépôts orienté vers la clientèle composée de petites entreprises des clients de la Société et *eSwitch*<sup>MC</sup> qui constitue une offre de service étiquette blanche permettant aux clients de la Société de rediriger plus facilement les paiements électroniques préautorisés ainsi que les dépôts directs de leurs clients lorsque ces derniers ouvrent de nouveaux comptes de chèques.

Comme il a été annoncé le 28 avril 2005, la Société a acquis une participation dans Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS »), entreprise qui dispense aux prêteurs des services de recherche et d'enregistrement à la grandeur du Canada. La participation initiale s'inscrit dans le cadre d'une entente qui se soldera par une participation de 50 % de Davis + Henderson dans AVS d'ici janvier 2007, et qui comporte la possibilité d'augmenter cette dernière à 100 % par la suite. Cette mesure permet à Davis + Henderson d'étendre son offre de service au volet prêteurs de sa clientèle du domaine des services financiers.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE

### État consolidé des résultats

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre 2005	30 septembre 2004	30 septembre 2005	30 septembre 2004
Chiffre d'affaires	69 845 \$	69 065 \$	207 305 \$	206 518 \$
Coût des marchandises vendues	40 865	41 274	121 788	123 265
Marge brute	28 980	27 791	85 517	83 253
	41,5%	40,2%	41,3%	40,3%
Charges d'exploitation	8 926	8 177	25 582	24 400
	12,8%	11,8%	12,3%	11,8%
Bénéfice d'exploitation	20 054	19 614	59 935	58 853
	28,7%	28,4%	28,9%	28,5%
Intérêts débiteurs	813	1 105	2 541	3 235
Amortissement	3 949	3 847	11 625	11 954
Impôts sur les bénéfices	–	955	–	4 494
Bénéfice net	15 292 \$	13 707 \$	45 769 \$	39 170 \$
Bénéfice net par part, de base et dilué	0,4033 \$	0,3615 \$	1,2070 \$	1,0329 \$

Au troisième trimestre de 2005, le chiffre d'affaires s'est établi à 69,8 millions de dollars, soit une hausse de 0,8 million de dollars, ou de 1,1 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de 2004. Cette hausse est principalement attribuable aux améliorations apportées au programme et mises en œuvre à la fin de 2004 et à la croissance continue des commandes passées directement par les clients, ce qui a, dans les deux cas, accru la valeur des commandes. En outre, la Société a tiré avantage de l'accroissement des volumes généré par le programme *eSwitch*<sup>MC</sup>. L'incidence de ces mesures positives a été en partie compensée par l'incidence du recul du volume des commandes de chèques découlant de la baisse des activités de promotion de certains clients portant sur les marges de crédit et des activités de recrutement de clients ainsi que de la baisse des volumes découlant du recul continu de l'utilisation de chèques, par rapport à la situation qui existait au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le total du chiffre d'affaires pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005 a augmenté de 0,8 million de dollars, ou de 0,4 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2004, pour s'établir à 207,3 millions de dollars. La hausse du chiffre d'affaires provenant des améliorations apportées aux programmes et des commandes directes, lesquelles ont eu pour effet d'accroître la valeur des commandes, de même que la hausse des volumes liés à *eSwitch*<sup>MC</sup> ont été contrebalancées par le retranchement d'un jour ouvrable et par le recul du volume des commandes dont il a été fait mention ci-dessus.

La direction est d'avis qu'il n'y a pas eu de changements à long terme importants dans les facteurs primaires ayant une incidence sur les commandes de chèques, en dehors de ceux qui ont déjà été indiqués. La direction continue de croire que la diminution de l'utilisation de chèques a contribué à la baisse des commandes et continuera de le faire. Elle croit également que d'autres facteurs, notamment le grand nombre de commandes liées à l'ouverture de nouveaux comptes et le changement d'habitudes de la part des clients, qui commandent moins de chèques, atténueront quelque peu l'effet de la diminution de l'utilisation des chèques.

La marge brute du trimestre terminé le 30 septembre 2005 a augmenté de 1,2 million de dollars, ou de 4,3 %, pour atteindre 29,0 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'accroissement des ventes et de l'amélioration des marges. L'amélioration du ratio de la marge brute, lequel est passé de 40,2 % à 41,5 %, découle de la composition du chiffre d'affaires et des réductions du coût des matières, ainsi que de la réalisation de nouvelles efficacités au chapitre de la production attribuable à des investissements continus dans la technologie et les procédés, ce qui a été contrebalancé en partie par l'accroissement des frais liés aux centres d'appels. La marge brute pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005 s'est établie à 85,5 millions de dollars, comparativement à 83,3 millions de dollars pour celle de la période correspondante de 2004, et le ratio de la marge brute s'est également amélioré entre les deux périodes, passant de 40,3 % à 41,3 %, essentiellement pour les mêmes raisons que celles qui expliquent la variation des résultats entre les troisièmes trimestres des deux exercices en cause.

À 8,9 millions de dollars, les charges d'exploitation du troisième trimestre de 2005 traduisent une augmentation de 0,7 million de dollars, ou de 9,2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable aux frais liés à la technologie qu'exigent le soutien et la mise à niveau de l'infrastructure technologique de la Société, et elle a été contrebalancée par la diminution des frais de marketing et des honoraires professionnels. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005, les charges d'exploitation se sont établies à 25,6 millions de dollars, soit une hausse de 4,8 %, par rapport à celles de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2004 qui se sont établies à 24,4 millions de dollars. De nouveau, la hausse des frais liés à la technologie est en grande partie responsable de la variation d'un exercice à l'autre. Outre la diminution des frais de marketing et des honoraires professionnels, un autre facteur a en partie contrebalancé cette hausse, soit l'élimination de l'impôt sur le capital étant donné la modification de la structure interne de l'entreprise en juillet 2004.

Le bénéfice d'exploitation, qui s'est établi à 20,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2005, a augmenté de 0,4 million de dollars, ou de 2,2 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de 2004. La variation découle de la combinaison des facteurs mentionnés précédemment. Au troisième trimestre, le bénéfice d'exploitation exprimé en

pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté, s'établissant à 28,7 % comparativement à 28,4 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de 2005, le bénéfice d'exploitation s'est dégagé à 59,9 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1,1 million de dollars, ou de 1,8 %, par rapport à celui de la période de neuf mois correspondante de 2004.

Le montant net des intérêts débiteurs a fléchi, passant de 1,1 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2004, à 0,8 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2005. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005, le montant net des intérêts débiteurs s'est établi à 2,5 millions de dollars, ce qui représente une baisse par rapport au montant de 3,2 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2004. Le montant net plus faible des intérêts débiteurs reflète des soldes moins élevés des emprunts au cours de ces périodes de même qu'une baisse des taux d'intérêt moyens.

Au troisième trimestre, l'amortissement a augmenté de 0,1 million de dollars, ou de 2,7 %, en regard de ce qu'il était au même trimestre un an plus tôt. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005, l'amortissement s'est établi à 11,6 millions de dollars, soit une baisse de 0,3 million de dollars, ou de 2,8 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Ces légères fluctuations relèvent du choix du moment où les actifs plus anciens sont entièrement amortis et du moment où de nouvelles immobilisations sont acquises.

Par suite de la restructuration interne menée à terme le 26 juillet 2004, qui a converti la structure d'entreprise de Davis + Henderson en une structure de sous-fiducie-société en commandite, le Fonds et ses filiales ne sont plus assujettis à l'impôt tant que la totalité du bénéfice imposable que génère la structure est versée aux porteurs de parts sous forme de distributions. Par conséquent, aucune provision pour les impôts n'a été constituée pour le troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2005, comparativement à 1,0 million de dollars et à 4,5 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004.

Le bénéfice net de 15,3 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2005 représente une augmentation de 1,6 million de dollars, ou 11,6 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005 s'est établi à 45,8 millions de dollars, soit une hausse de 6,6 millions de dollars, ou de 16,8 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Une tranche importante de cette hausse est attribuable à la restructuration d'entreprise dont il a été question plus avant.

## État consolidé de l'encaisse distribuable

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre 2005	30 septembre 2004	30 septembre 2005	30 septembre 2004
Bénéfice net	15 292 \$	13 707 \$	45 769 \$	39 170 \$
Ajouter				
Amortissement	3 949	3 847	11 625	11 954
Impôts futurs	–	745	–	3 545
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	19 241	18 299	57 394	54 669
Moins				
Investissement de maintien Immobilisations et autres actifs	1 645	1 451	4 901	4 464
Paiements contractuels	625	625	2 500	2 500
Encaisse distribuable	16 971 \$	16 223 \$	49 993 \$	47 705 \$
Distributions déclarées	13 803 \$	13 287 \$	41 105 \$	39 725 \$
Bénéfice net par part	0,4033 \$	0,3615 \$	1,2070 \$	1,0329 \$
Encaisse distribuable par part	0,4475 \$	0,4278 \$	1,3184 \$	1,2580 \$
Distributions par part	0,3640 \$	0,3504 \$	1,0840 \$	1,0476 \$

L'encaisse distribuable n'a pas de sens normalisé aux termes des principes comptables généralement reconnus du Canada, mais la Société la définit comme étant le bénéfice net de la période, rajusté de façon à exclure certains éléments hors caisse, notamment l'amortissement et les impôts futurs, et déduction faite de l'investissement de maintien. L'investissement autre que de maintien n'est pas porté en réduction de l'encaisse distribuable étant donné qu'il n'est pas récurrent et qu'il est destiné à promouvoir la croissance future de l'encaisse distribuable et des distributions.

La direction estime que l'encaisse distribuable est une mesure de rendement supplémentaire utile, puisqu'elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distribution aux porteurs de parts. Les investisseurs sont néanmoins priés de noter que l'encaisse distribuable ne doit pas être interprétée comme un substitut au bénéfice net en tant que mesure de la rentabilité ou à l'état des flux de trésorerie. En outre, la méthode que le Fonds utilise pour calculer l'encaisse distribuable peut ne pas être comparable à celle utilisée pour des montants intitulés de façon similaire par d'autres émetteurs.

L'encaisse distribuable a augmenté de 0,7 million de dollars, ou de 4,6 %, pour atteindre 17,0 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2005, contre un montant de 16,2 millions de dollars inscrit au troisième trimestre de 2004. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005, l'encaisse distribuable a augmenté de 2,3 millions de dollars, ou de 4,8 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2004, pour

## RAPPORT DE GESTION (suite)

atteindre 50,0 millions de dollars. Dans les deux cas, les hausses sont attribuables à des flux de trésorerie liés à l'exploitation plus élevés, de la manière présentée ci-dessus, et elles ont été contrebalancées en partie par une hausse de l'investissement de maintien au cours des deux périodes en cause.

L'investissement de maintien variera en fonction des changements dans le calendrier de mise en œuvre du plan d'immobilisations de la Société. Cette dernière poursuit l'application de son programme d'investissement dans le secteur technologique qui lui permettra de remplacer et de perfectionner certaines composantes de son infrastructure technologique.

Les distributions déclarées, soit 13,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 et 41,1 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005, représentent des hausses de 0,5 million de dollars, ou de 3,9 %, et de 1,4 million de dollars, ou de 3,5 %, respectivement, par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent. À l'heure actuelle, le taux de distribution mensuel par part est de 0,122 \$, ce qui représente un taux annualisé de 1,464 \$.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

### État consolidé des résultats des huit derniers trimestres - Sommaire

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	2005		2004		2003			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Chiffre d'affaires	69 845 \$	71 226 \$	66 234 \$	69 068 \$	69 065 \$	68 864 \$	68 589 \$	63 636 \$
Bénéfice d'exploitation	20 054	20 641	19 240	19 944	19 614	19 436	19 803	18 777
Bénéfice net	15 292	15 922	14 555	15 098	13 707	12 545	12 918	12 305
Bénéfice net par part	0,4033 \$	0,4199 \$	0,3838 \$	0,3981 \$	0,3615 \$	0,3308 \$	0,3407 \$	0,3245 \$

De manière générale, le Fonds a inscrit un chiffre d'affaires trimestriel stable mais en progression. Au premier trimestre de 2005, le chiffre d'affaires a reculé de 2,8 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent. Les facteurs principaux suivants, à savoir le volume des commandes personnelles moins élevé que prévu et la faiblesse des ventes liées à une campagne de promotion auprès des clients au quatrième trimestre de 2004, ont eu une incidence sur le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2005. Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2005 s'est amélioré par rapport à celui du premier trimestre en raison principalement des deux jours ouvrables supplémentaires ainsi que de la réception et de l'exécution de commandes en retard du premier trimestre de 2005.

L'évolution du bénéfice d'exploitation a généralement concordé avec les légères hausses du chiffre d'affaires. Depuis le troisième trimestre de 2004, le bénéfice net a augmenté en raison de la baisse des impôts sur les bénéfices attribuable au changement de la structure de l'entreprise, comme il en a été fait mention plus avant.

## État consolidé de l'encaisse distribuable des huit derniers trimestres – Sommaire

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	T3	T2	2005		T3	T2	2004	2003
			T1	T4			T1	T4
Encaisse distribuable	16 971 \$	17 438 \$	15 582 \$	15 626 \$	16 223 \$	16 013 \$	15 469 \$	15 247 \$
Distributions déclarées	13 803 \$	13 651 \$	13 651 \$	13 530 \$	13 287 \$	13 287 \$	13 151 \$	13 083 \$
Encaisse distribuable par part	0,4475 \$	0,4599 \$	0,4109 \$	0,4121 \$	0,4278 \$	0,4223 \$	0,4079 \$	0,4021 \$
Distributions déclarées par part	0,3640 \$	0,3600 \$	0,3600 \$	0,3568 \$	0,3504 \$	0,3504 \$	0,3468 \$	0,3450 \$

La croissance de l'encaisse distribuable a généralement correspondu à la croissance du bénéfice d'exploitation, tel qu'il est décrit plus avant.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

### Sommaire consolidé de l'évolution des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre 2005	30 septembre 2004	30 septembre 2005	30 septembre 2004
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	19 634 \$	19 786 \$	57 213 \$	57 844 \$
Flux de trésorerie affectés aux distributions	(13 728)	(13 287)	(41 030)	(39 657)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) autres activités de financement	(3 000)	–	(6 000)	(4 000)
Flux de trésorerie affectés aux investissements – immobilisations et autres éléments d'actif	(2 270)	(2 209)	(8 001)	(7 521)
Flux de trésorerie affectés à l'acquisition d'une entreprise	(622)	–	(2 766)	–
Variation nette de l'encaisse	14 \$	4 290 \$	(584)\$	6 666 \$

### Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2005, la Société a généré des flux de trésorerie liés à l'exploitation de 19,6 millions de dollars, ce qui comprend une augmentation des flux de trésorerie de 0,3 million de dollars par suite d'une baisse des soldes hors caisse du fonds de roulement. Les chiffres du troisième trimestre de 2004 reflètent des flux de trésorerie d'un montant de 1,5 million de dollars attribuables aux variations des soldes hors caisse du fond de roulement, montant qui a, par la suite, fait l'objet d'une contrepassation.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005, les flux de trésorerie liés à l'exploitation ont totalisé 57,2 millions de dollars, contre 57,8 millions de dollars en 2004. La croissance du bénéfice net, avant l'amortissement et les impôts futurs, d'une période à l'autre, a été contrebalancée par les écarts entre les éléments hors caisse du fonds de roulement, soit une rentrée de fonds de 3,2 millions de dollars en 2004 contre une sortie de fonds de 0,5 million de dollars en 2005. Comme il en a été fait mention ci-dessus, une tranche importante des flux de trésorerie attribuables aux éléments hors caisse du fonds de roulement a été contrepassée au cours des trimestres subséquents.

### **Flux de trésorerie affectés aux distributions**

Le Fonds déclare des distributions mensuelles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, et ces distributions sont versées dans les 31 jours qui suivent la fin du mois. Les distributions versées pendant le troisième trimestre comprennent les distributions déclarées pour le mois de juin avant le début du trimestre, mais elles ne comprennent pas les montants déclarés pour le dernier mois du trimestre.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2005, le Fonds a versé des distributions de 13,7 millions de dollars, contre 13,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette amélioration s'inscrit parfaitement dans l'objectif financier du Fonds, qui est d'assurer aux porteurs de parts des distributions au comptant régulières et d'une croissance modeste.

La ventilation aux fins fiscales des distributions déclarées pour 2005 est estimée comme suit : 91,6 % d'intérêts créditeurs et 8,4 % de remboursement de capital. Pour 2004, cette ventilation était la suivante : 15,0 % de revenus de dividendes, 75,2 % d'intérêts créditeurs et 9,8 % de remboursement de capital.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de fiducie. Chaque part de fiducie est cessible et représente une participation véritable, égale et indivise dans toutes les distributions et l'actif net du Fonds. Toutes les parts font partie de la même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges, et elles ne pourront faire l'objet d'appels de fonds ni de cotisations. Chaque part confère à son porteur une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts.

Au 30 septembre 2005 et au 24 octobre 2005, il y avait 37 920 792 parts de fiducie en circulation. Ce nombre n'a pas changé depuis le 2 avril 2002.

### **Flux de trésorerie affectés aux autres activités de financement**

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités de financement sont liés aux remboursements de la dette bancaire à long terme de la Société.

## Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

### Dépenses en immobilisations et dépenses liées à d'autres actifs

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre 2005	30 septembre 2004	30 septembre 2005	30 septembre 2004
Investissement de maintien				
Matériel et outillage	75 \$	15 \$	249 \$	122 \$
Matériel informatique et logiciels	1 358	887	4 371	3 556
Mobilier, agencements et améliorations locatives	212	549	281	786
Total de l'investissement de maintien	1 645	1 451	4 901	4 464
Paiements contractuels aux fins de maintien	625	625	2 500	2 500
Total de l'investissements de maintien	2 270	2 076	7 401	6 964
Investissement autre que de maintien				
Autres nouveaux services	–	83	–	307
Total de l'investissement autre que de maintien	–	83	–	307
Paiements contractuels autres qu'aux fins de maintien	–	50	600	250
Total de l'investissement autre que de maintien	–	133	600	557
Total des dépenses en immobilisations	2 270 \$	2 209 \$	8 001 \$	7 521 \$

Le tableau ci-dessus présente l'investissement de maintien et l'investissement autre que de maintien, ce qui tient compte à la fois des immobilisations et des paiements aux termes de contrats conclus avec des clients. Le Fonds a diverses obligations en vertu de tels contrats. Certains contrats à long terme prévoient le versement de sommes fixes à la signature de l'entente ou à l'adhésion à un programme, et ces sommes sont comptabilisées à titre d'investissement autre que de maintien étant donné qu'il ne s'agit pas de débours susceptibles de se répéter régulièrement. D'autres paiements fixes découlant de contrats conclus avec des clients sont effectués annuellement sur la durée de l'entente et sont donc traités comme un investissement de maintien récurrent. Le total de tous les paiements contractuels, fixes et variables, tient compte notamment du degré élevé d'intégration et de partage, entre Davis + Henderson et les institutions financières, des nombreuses activités liées aux commandes, au traitement des données, au service à la clientèle et aux autres

activités que mènent ces institutions financières en rapport avec le programme d'approvisionnement en chèques et autres programmes.

Le programme de dépenses en immobilisations du Fonds prévoit que l'investissement de maintien annuel continu sera financé par les flux de trésorerie liés à l'exploitation. Ces dépenses sont habituellement affectées aux technologies liées aux commandes directes, à la mise en œuvre de nouveaux programmes visant les activités d'approvisionnement en chèques ainsi qu'à l'entretien et à la mise à niveau de l'infrastructure technologique de la Société. L'investissement de maintien pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2005 correspond à ce qui avait été prévu pour ce programme.

L'investissement de maintien pour l'ensemble de l'exercice 2005 devrait totaliser un peu moins de 7,0 millions de dollars, en regard du montant de 7,2 millions de dollars engagé en 2004.

L'investissement autre que de maintien a pour objet de financer l'élaboration de nouveaux programmes et services, d'importants projets visant la réalisation d'efficacités au chapitre de la production et certains paiements contractuels.

### **Acquisition**

Le 28 avril 2005, le Fonds a conclu une entente visant à acquérir une participation de 50 % dans AVS dans le cadre d'une acquisition progressive devant se dérouler pendant les 20 prochains mois. Les achats futurs seront effectués à des prix établis selon une formule qui tient compte du bénéfice de l'entreprise AVS. Au 30 septembre 2005, le Fonds détenait 15 % des parts de la société en commandite AVS.

### **Soldes en caisse et dette à long terme**

Au 30 septembre 2005, les espèces et quasi-espèces totalisaient 9,7 millions de dollars, contre 10,3 millions de dollars au 31 décembre 2004. Les sorties de fonds nettes liées à deux remboursements volontaires de dette totalisant 6,0 millions de dollars ainsi que les acquisitions de participations dans AVS ont, dans les deux cas, été financées par les flux de trésorerie positifs liés à l'exploitation, déduction faite des distributions.

Le total des facilités d'emprunt disponibles demeure à 90,0 millions de dollars, et il est constitué d'un emprunt à terme non renouvelable de 50,0 millions de dollars et d'une facilité de crédit à terme renouvelable de 40,0 millions de dollars. Au 30 septembre 2005, la Société avait prélevé 50,0 millions de dollars sur l'emprunt à terme non renouvelable et 4,0 millions de dollars sur la facilité de crédit à terme renouvelable. Elle est autorisée à faire des prélèvements sur le solde inutilisé de sa facilité de crédit renouvelable, soit 36,0 millions de dollars, pour financer ses dépenses en immobilisations ou ses dépenses à d'autres fins générales.

Au 30 septembre 2005, le Fonds avait conclu des contrats de couverture sous forme de swaps de taux d'intérêt avec certains de ses prêteurs, aux termes desquels les taux d'intérêt sur une tranche de 50,0 millions de dollars, ou 92,6 % de l'encours de sa dette, sont fixés de façon efficace aux taux d'intérêt et pour les durées suivantes :

Date d'échéance	Montant nominal de référence	Taux d'intérêt <sup>1</sup>
27 mars 2006	16 millions de dollars	6,83 %
30 juin 2007	12 millions de dollars	5,39 %
30 juin 2008	12 millions de dollars	5,66 %
4 janvier 2009	10 millions de dollars	5,13 %

<sup>1</sup> Les taux d'intérêt présentés comprennent les commissions relatives aux acceptations bancaires actuellement en vigueur. Ces commissions pourraient augmenter advenant que le niveau d'endettement du Fonds augmente au-delà d'un certain niveau précisé dans l'entente de crédit.

Le solde inutilisé de la dette du Fonds est assujéti à des taux d'intérêt variables et à des commissions d'acceptations bancaires, et il peut être prélevé au moyen d'emprunts au taux préférentiel ou de l'émission d'acceptations bancaires assorties d'échéances et, par conséquent, les taux d'intérêt, sont généralement refixés pour des périodes variant de un à trois mois. Le taux d'intérêt effectif moyen du total de la dette du Fonds se situait à 5,762 % au 30 septembre 2005.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation, les soldes de fonds en caisse et la tranche inutilisée des facilités de crédit à terme devraient suffire à combler les besoins de la Société en matière d'exploitation, et à acquitter les obligations découlant de l'acquisition de AVS, les dépenses en immobilisations et les distributions prévues.

## PERSPECTIVES

L'objectif général à long terme de Davis + Henderson consiste à verser des distributions régulières et de croissance modeste grâce à la hausse du chiffre d'affaires de 3 % à 5 % et au maintien du niveau des marges. En 2004, la mise en œuvre du programme américain d'approvisionnement en chèques, les jours ouvrables supplémentaires et les retombées positives des campagnes de promotion dynamiques auprès des clients ont permis à la Société de dépasser cet objectif de croissance. Sur la base du chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2005, le Fonds s'attend à ce que la croissance du chiffre d'affaires pour la totalité de l'exercice soit peu élevée et qu'elle se situe sous la barre des 3 % à 5 %. Pour ce qui est de 2006, le Fonds prévoit atteindre son objectif visant la croissance du chiffre d'affaires et continuer à verser des distributions régulières et de croissance modeste.

Comme le traduit son énoncé de stratégie, le Fonds entend augmenter son bénéfice en améliorant la valeur de son programme d'approvisionnement en chèques, en élargissant ses activités par voie de nouveaux programmes de services aux comptes de chèques et en recherchant des occasions supplémentaires liées aux autres comptes d'opérations clés des institutions financières clientes.

Les plans opérationnels de la Société comprennent de nombreuses mesures qui, dans leur ensemble, visent la réalisation des objectifs du Fonds. L'atteinte de cet objectif de croissance ne dépend d'aucune de ces mesures en particulier puisque, sur une base individuelle, la plupart des nouveaux programmes et services n'ont pas une grande envergure. Parmi ces mesures, il y a lieu de noter l'élargissement du programme *eSwitch*<sup>MC</sup> et le lancement de produits et de services complémentaires dans le cadre des programmes de comptes de chèques de la Société.

En avril, le Fonds a annoncé un autre projet, à savoir l'acquisition d'une participation dans une entreprise qui dispense aux prêteurs des services de recherche et d'enregistrement à la grandeur du Canada. Cette mesure permet à Davis + Henderson d'élargir son offre de services au volet prêteurs de sa clientèle des services financiers.

En somme, les améliorations et les ajouts dont font l'objet les programmes précités devraient appuyer les objectifs de croissance des produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation en 2005 devraient être légèrement plus élevées que celles de 2004, et pour 2005 l'investissement de maintien devrait enregistrer une légère diminution, comme il en a été fait mention précédemment.

En septembre 2005, le ministère des Finances a publié un document de consultation portant sur les fiducies de revenus et sur les sociétés en commandite simples. Par la suite, il a annoncé qu'il imposait un moratoire sur les décisions anticipées relativement aux fonds de revenu. À l'heure actuelle, il est impossible de prévoir le dénouement de l'examen de la politique fiscale entrepris par le ministère des Finances, ni d'en connaître

l'incidence, s'il y a lieu, sur la valeur des parts et sur les distributions futures de Davis + Henderson.

Certaines informations contenues dans ce rapport constituent des énoncés prospectifs et sont fondées sur des hypothèses et des prévisions de résultats qui sont assujetties aux risques et incertitudes liés aux activités de l'entreprise Davis + Henderson et à la conjoncture économique dans laquelle celle-ci évolue. Si une ou plusieurs de ces incertitudes devaient se concrétiser ou si les hypothèses qui les sous-tendent se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient être grandement différents de ceux qui ont été prévus. Ces risques et incertitudes sont décrits ci-dessus et ils le sont davantage dans le dernier rapport annuel et la plus récente notice annuelle. Ces deux documents peuvent être consultés sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **AUTRES RENSEIGNEMENTS**

D'autres renseignements sur le Fonds, notamment ceux contenus dans la plus récente notice annuelle déposée par le Fonds, peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le 24 octobre 2005

# BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

30 septembre 2005 31 décembre 2004

## ACTIF

### Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces	9 674 \$	10 258 \$
Débiteurs	11 396	8 936
Stocks	5 001	5 404
Charges payées d'avance	1 848	1 012
	<hr/>	<hr/>
	27 919	25 610
Immobilisations (note 3)	22 723	24 333
Autres actifs (note 4)	8 678	12 012
Actifs incorporels (note 5)	8 260	9 255
Écarts d'acquisition (note 6)	361 278	359 385
	<hr/>	<hr/>
	428 858 \$	430 595 \$

## PASSIF ET AVOIR DES PORTEURS DE PARTS

### Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer	28 432 \$	26 126 \$
Distributions à payer aux porteurs de parts	4 626	4 551
Tranche des obligations de débours sur contrats de clients échéant à moins de un an (note 7)	2 645	3 745
	<hr/>	<hr/>
	35 703	34 422
Obligations de débours sur contrats de clients (note 7)	3 435	5 435
Dette à long terme (note 8)	54 000	60 000
Autres passifs à long terme (note 9)	2 486	2 168
	<hr/>	<hr/>
	95 624	102 025
Avoir des porteurs de parts		
Parts de fiducie (note 10)	365 385	365 385
Déficit	(32 151)	(36 815)
	<hr/>	<hr/>
	333 234	328 570
Engagements (note 11)		
	<hr/>	<hr/>
	428 858 \$	430 595 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.



Paul Damp  
Fiduciaire



Gordon J. Feeney  
Fiduciaire



Allan Gotlieb  
Fiduciaire



Brad Nullmeyer  
Fiduciaire



Helen K. Sinclair  
Fiduciaire

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre 2005	30 septembre 2004	30 septembre 2005	30 septembre 2004
Chiffre d'affaires	69 845 \$	69 065 \$	207 305 \$	206 518 \$
Côut des produits vendus	40 865	41 274	121 788	123 265
Charges d'exploitation	28 980	27 791	85 517	83 253
Intérêts débiteurs	8 926	8 177	25 582	24 400
Amortissement	20 054	19 614	59 935	58 853
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	813	1 105	2 541	3 235
Impôts sur les bénéfices (note 12)	3 949	3 847	11 625	11 954
Exigibles	15 292	14 662	45 769	43 664
Futurs	–	210	–	949
	–	745	–	3 545
	–	955	–	4 494
Bénéfice net	15 292 \$	13 707 \$	45 769 \$	39 170 \$
Bénéfice net par part, de fiducie de base et dilué	0,4033 \$	0,3615 \$	1,2070 \$	1,0329 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU DÉFICIT

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre 2005	30 septembre 2004	30 septembre 2005	30 septembre 2004
Déficit au début de la période	(33 640)\$	(10 632)\$	(36 815)\$	(9 657)\$
Bénéfice net de la période	15 292	13 707	45 769	39 170
Distributions	(13 803)	(13 287)	(41 105)	(39 725)
Déficit à la fin de l'exercice	(32 151)\$	(10 212)\$	(32 151)\$	(10 212)\$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

Trimestres terminés les  
30 septembre 2005    30 septembre 2004    Neuf mois terminés les  
30 septembre 2005    30 septembre 2004

Espèces et quasi-espèces liées aux activités suivantes :

## ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Bénéfice net	15 292 \$	13 707 \$	45 769 \$	39 170 \$
Ajouter:				
Amortissement	3 949	3 847	11 625	11 954
Impôt futurs	–	745	–	3 545
	<u>19 241</u>	<u>18 299</u>	<u>57 394</u>	<u>54 669</u>
(Augmentation) diminution des éléments hors caisse du fonds de roulement	293	1 482	(499)	3 160
Variations des autres passifs à long terme	100	5	318	15
	<u>19 634</u>	<u>19 786</u>	<u>57 213</u>	<u>57 844</u>

## ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	(3 000)	–	(6 000)	(4 000)
Distributions aux porteurs de parts dans le public	(13 728)	(13 287)	(41 030)	(39 657)
	<u>(16 728)</u>	<u>(13 287)</u>	<u>(47 030)</u>	<u>(43 657)</u>

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépenses en immobilisations	(1 645)	(1 534)	(4 901)	(4 771)
Dépenses liées à d'autres actifs	(625)	(675)	(3 100)	(2 750)
Acquisition d'une entreprise (note 2)	(622)	–	(2 766)	–
	<u>(2 892)</u>	<u>(2 209)</u>	<u>(10 767)</u>	<u>(7 521)</u>
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces au cours de la période	14	4 290	(584)	6 666
Espèces et quasi-espèces au début de la période	9 660	7 357	10 258	4 981
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<u>9 674 \$</u>	<u>11 647 \$</u>	<u>9 674 \$</u>	<u>11 647 \$</u>
Information supplémentaire				
Intérêts versés au comptant	1 265 \$	648 \$	3 290 \$	2 738 \$
Impôts sur les bénéfices payés au comptant	– \$	165 \$	– \$	918 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Trimestres terminés les 30 septembre 2005 et 2004

(en milliers de dollars canadiens, sauf les parts et les montants par part, non vérifié)

### NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de revenu Davis + Henderson (le « Fonds ») est une fiducie à but restreint établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 6 novembre 2001, puis modifiée et reformulée le 23 juillet 2004. La constitution du Fonds visait l'acquisition indirecte des parts de la Société en commandite Davis + Henderson (« S.C. Davis + Henderson »).

Les activités de S.C. Davis + Henderson consistent principalement à assurer l'approvisionnement en chèques d'institutions financières canadiennes. S.C. Davis + Henderson est entrée en activité le 20 décembre 2001, date d'acquisition de l'entreprise de Davis + Henderson. Le même jour, le Fonds a conclu son premier appel public à l'épargne et acquis une participation de 45,4 % dans S.C. Davis + Henderson. Le 10 janvier 2002, après la levée d'une option d'attribution excédentaire, le Fonds a acquis une participation supplémentaire de 4,5 % dans S.C. Davis + Henderson. Le 2 avril 2002, le Fonds a finalement acquis la participation restante dans S.C. Davis + Henderson, qu'il détient maintenant en propriété exclusive.

### 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et selon les conventions comptables et les méthodes d'application qui sont les mêmes que celles que le Fonds a utilisées pour ses états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2004, qui figurent dans le rapport annuel de 2004. Ils ne respectent pas, à tous les égards importants, les exigences en matière de présentation de l'information requises pour les états financiers annuels et ils doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés du Fonds de l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers consolidés, de même que sur le chiffre d'affaires et les charges de la période. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds et ceux de ses filiales en propriété exclusive, nommément D + H Holdings Trust, D + H Holdings Corp. (avant le 26 juillet 2004), Davis + Henderson G.P. Inc., et S.C. Davis + Henderson, ainsi que sa participation dans Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS »). La participation du Fonds dans AVS est comptabilisée selon la méthode de la consolidation

proportionnelle. Aux termes de cette méthode, le Fonds inclut dans ses comptes sa quote-part des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires et des charges. Tous les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers du Fonds comprennent les espèces et quasi-espèces, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, les obligations de débours sur contrats de clients, les distributions à verser aux porteurs de parts, les swaps de taux d'intérêt et la dette à long terme. Le Fonds ne conclut aucune opération sur instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

*Risque de crédit* Les actifs financiers du Fonds qui sont exposés au risque de crédit consistent essentiellement dans les espèces et les quasi-espèces, les débiteurs et les swaps de taux d'intérêt. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé au risque de crédit lié à sa clientèle. En outre, le Fonds est exposé à des pertes sur créances, advenant l'inexécution des engagements pris par les contreparties dans le cadre des swaps de taux d'intérêt. Les risques de concentration du risque de crédit lié aux débiteurs et aux swaps de taux d'intérêt sont limités, en raison de la cote de solvabilité des clients et des contreparties avec lesquelles le Fonds traite pour les swaps ainsi que des délais de paiement généralement brefs et du règlement fréquent des écarts de swaps.

*Juste valeur* La juste valeur de la dette portant intérêt à taux fixes est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés aux taux en vigueur pour des instruments d'emprunt comportant des modalités et des échéances similaires. La valeur comptable des autres instruments financiers, soit les espèces et les quasi-espèces, les débiteurs, les créditeurs, les charges à payer et la tranche des obligations de débours sur contrats de clients échéant à moins de un an, se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur échéance à court terme.

*Instruments financiers dérivés* Le Fonds a recours à des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque lié au taux d'intérêt sur sa dette. Le Fonds a pour politique de désigner chaque instrument financier dérivé comme couverture d'un instrument d'emprunt en particulier. Le Fonds estime que les instruments financiers dérivés constituent une couverture efficace, aussi bien au moment de la prise d'effet de l'instrument financier que pendant sa durée, puisque la durée jusqu'à l'échéance, le montant (nominal) de référence et le taux d'intérêt des instruments correspondent aux modalités dont sont assortis les titres d'emprunt faisant l'objet de la couverture.

Le Fonds conclut des accords de swap de taux d'intérêt dans le cadre de son programme de gestion des taux d'intérêt fixes et variables sur son portefeuille d'emprunt global et de

l'ensemble des coûts d'emprunt connexes. Les accords de swap de taux d'intérêt prévoient des échanges périodiques de paiements sans qu'il y ait échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés, échanges qui sont comptabilisés à titre de rajustement des intérêts débiteurs sur l'instrument d'emprunt faisant l'objet de la couverture. Le montant connexe payable à des contreparties aux accords de swap ou exigible de celles-ci est comptabilisé à titre de rajustement de l'intérêt accumulé.

Si un accord de swap de taux d'intérêt prenait fin, les gains et les pertes seraient reportés en tant qu'autres éléments d'actif ou de passif à court terme ou d'éléments d'actif ou de passif à long terme, dans le bilan, et amortis à titre de rajustement des intérêts débiteurs liés à l'obligation sur le reste de la durée contractuelle initiale de l'accord de swap de taux d'intérêt qui a pris fin. En cas de remboursement anticipé du titre de créance, les gains ou les pertes matérialisés ou non matérialisés découlant du swap seraient constatés dans l'état consolidé des résultats au moment du remboursement.

### **Espèces et quasi-espèces**

Tous les placements temporaires dont l'échéance originale à partir de la date d'acquisition est d'au plus trois mois sont considérés comme des quasi-espèces.

Le Fonds et ses filiales conservent leurs liquidités dans des comptes bancaires ou des placements dont les montants dépassent les limites assurées par le gouvernement fédéral. Le Fonds n'a subi aucune perte sur ces comptes.

### **Stocks**

Les stocks de matières premières sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de remplacement, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est calculé annuellement à des taux établis pour amortir les immobilisations sur leur durée de vie estimative, comme suit :

Ordinateurs, mobilier et agencements	10 % à 30 %, amortissement dégressif
Machinerie et outillage	10 % à 20%, amortissement dégressif
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée du bail

### **Charges reportées**

Le Fonds capitalise les coûts directs liés à la mise au point de nouveaux produits et services jusqu'au début de l'exploitation commerciale, après quoi tous les coûts connexes sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative.

Les versements liés à certains accords conclus avec des clients importants sont amortis sur la durée des contrats d'approvisionnement à long terme connexes.

### **Écarts d'acquisition**

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix versé pour les entreprises de Davis + Henderson et de AVS sur la juste valeur marchande des actifs corporels nets et des actifs incorporels identifiables nets acquis. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais il fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation.

### **Actifs incorporels**

Les actifs incorporels représentent la juste valeur marchande des droits liés aux contrats d'impartition et de l'approvisionnement en chèques obtenus par le Fonds au moment de l'acquisition de l'entreprise de Davis + Henderson ainsi que la quote-part des logiciels exclusifs et des contrats de service obtenus dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise de AVS. Les actifs incorporels sont amortis sur sept ans ou sur la durée résiduelle des ententes de service connexes si cette dernière est plus courte. La valeur comptable des actifs incorporels fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation laissent entrevoir que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### **Constataion des produits**

Le Fonds agit pour son propre compte dans toutes les opérations de vente et présente son chiffre d'affaires en se fondant sur le montant brut facturé aux clients. Les produits tirés de la vente de produits et services sont constatés lorsque la prestation des services est terminée et les produits, livrés.

### **Bénéfice net par part**

Le bénéfice net par part est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.

### **Conversion des comptes établis en devises**

Les éléments monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où les actifs sont acquis ou les obligations contractées. Les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats.

### **Impôts futurs**

Avant le 26 juillet 2004, les impôts futurs d'une filiale du Fonds, D + H Holdings Corp., sont calculés en fonction de la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode de répartition des impôts, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont établis en fonction des écarts entre la valeur comptable ainsi que la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif. Ils sont mesurés d'après les taux d'imposition pratiquement en vigueur et selon les lois fiscales en vigueur au moment où ces écarts sont censés se résorber.

Après le 26 juillet 2004, le Fonds et ses filiales ne sont plus assujettis à l'impôt sur les bénéficiaires, pourvu que la totalité du bénéfice imposable soit versée aux porteurs de parts sous la forme de distributions. Ainsi, après cette date, le Fonds n'inscrit plus de provision pour les impôts sur les bénéficiaires.

### **Avantages sociaux futurs**

Le Fonds offre, aux employés admissibles, certains avantages complémentaires de retraite, dans le cadre d'un régime sans capitalisation. Ces avantages comprennent des prestations pour soins dentaires et de santé, ainsi que des prestations d'assurance-vie. Les obligations au titre de ce régime complémentaire de retraite sont établies par des méthodes actuarielles et sont comptabilisées par le Fonds.

Dans le cas du régime de retraite à cotisations déterminées du Fonds, la charge de retraite annuelle est fondée sur les cotisations réelles que le Fonds verse au régime.

## **2. ACQUISITION**

Le 28 avril 2005, le Fonds a conclu une entente visant à acquérir une participation de 50 % dans AVS dans le cadre d'une acquisition progressive devant se dérouler pendant les 20 prochains mois. Les achats futurs seront effectués à des prix établis selon une formule qui tient compte du bénéfice de AVS. L'acquisition de parts de la société en commandite a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats de la société en

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS *(suite)*

commandite ont fait l'objet d'une consolidation proportionnelle à partir de la date de l'acquisition initiale. Le Fonds a conclu une convention entre actionnaires qui prévoit le contrôle conjoint de l'entreprise. Au 30 septembre 2005, le Fonds détenait 15,0 % des parts de la société en commandite AVS. Les actifs acquis et la contrepartie versée s'établissent comme suit :

Actifs acquis à la juste valeur

Actifs	107 \$
Actifs incorporels	781
Passifs	(15)
Actifs nets acquis, à la juste valeur	873
Écarts d'acquisition	1 893
<b>Total</b>	<b>2 766 \$</b>

Contrepartie relative à la participation de 15 %

Contrepartie monétaire	2 766 \$
<b>Total</b>	<b>2 766 \$</b>

### 3. IMMOBILISATIONS

	30 septembre 2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Machinerie et outillage	14 196 \$	5 165 \$	9 031 \$
Matériel informatique et logiciels	27 088	15 477	11 611
Mobilier, agencements et améliorations locatives	6 190	4 109	2 081
	<b>47 474 \$</b>	<b>24 751 \$</b>	<b>22 723 \$</b>

	31 décembre 2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Machinerie et outillage	13 954 \$	4 172 \$	9 782 \$
Matériel informatique et logiciels	22 715	10 923	11 792
Mobilier, agencements et améliorations locatives	5 905	3 146	2 759
	<b>42 574 \$</b>	<b>18 241 \$</b>	<b>24 333 \$</b>

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2005, l'amortissement s'est établi à 2 211 \$ (2 136 \$ pour le troisième trimestre de 2004) et pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2005, il s'est établi à 6 515 \$ (6 404 \$ pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2004).

#### 4. AUTRES ACTIFS

	30 septembre 2005	31 décembre 2004
Coût		
Contrats d'approvisionnement à long terme	17 788 \$	17 788 \$
Charges reportées et autres	370	370
	18 158	18 158
Amortissement cumulé	(9 480)	(6 146)
	8 678 \$	12 012 \$

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2005, l'amortissement s'est établi à 1 128 \$ (1 128 \$ pour le troisième trimestre de 2004) et pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2005, il s'est établi à 3 334 \$ (3 800 \$ pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2004).

#### 5. ACTIFS INCORPORELS

	September 30, 2005	December 31, 2004
Coût	17 109 \$	16 328 \$
Amortissement cumulé	(8 849)	(7 073)
	8 260 \$	9 255 \$

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2005, l'amortissement s'est établi à 610 \$ (583 \$ pour le troisième trimestre de 2004) et pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2005, il s'est établi à 1 776 \$ (1 750 \$ pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2004).

#### 6. ÉCARTS D'ACQUISITIONS

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	359 385 \$
Écarts d'acquisition acquis au cours de la période	1 893
Solde au 30 septembre 2005	361 278 \$

#### 7. OBLIGATIONS DE DÉBOURS SUR CONTRATS DE CLIENTS

	30 septembre 2005	31 décembre 2004
Tranche échéant à moins de un an	2 645 \$	3 745 \$
Tranche échéant à plus de un an	3 435	5 435
Total des obligations de débours sur contrats de clients	6 080 \$	9 180 \$

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Au 30 septembre 2005, les obligations de débours fixes à payer sur contrats de clients se répartissent comme suit :

2005	645 \$
2006	2 645
2007	1 395
2008	1 395
	<hr/> 6 080 \$

### 8. DETTE À LONG TERME

	30 septembre 2005	31 décembre 2004
Emprunt à terme non renouvelable	50 000 \$	60 000 \$
Facilité de crédit renouvelable	4 000	–
	<hr/> 54 000 \$	<hr/> 60 000 \$

Le Fonds dispose de facilités de crédit à terme de 90,0 millions de dollars échéant le 24 janvier 2009 (98,0 millions de dollars au 31 décembre 2004). Ces facilités comprennent un emprunt à terme non renouvelable de 50,0 millions de dollars et une facilité de crédit renouvelable de 40,0 millions de dollars. Les facilités de crédit portent intérêt à des taux variant en fonction de certains ratios financiers du Fonds et des taux d'emprunt en vigueur au Canada et aux États-Unis. Les facilités de crédit et les contrats de couverture conclus avec les prêteurs sont garantis en priorité, par le nantissement de la quasi-totalité des actifs du Fonds et de la participation indirecte du Fonds dans S.C. Davis + Henderson. La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable.

Au 30 septembre 2005, le Fonds avait conclu des contrats de couverture sous forme de swaps de taux d'intérêt avec ses prêteurs, de sorte que les taux d'intérêt sur une tranche de 50,0 millions de dollars ou de 92,6 % de sa dette à terme en cours sont fixés à des taux se situant entre 5,13 % et 6,83 % par année pour des durées se terminant entre le 27 mars 2006 et le 4 janvier 2009. Au 30 septembre 2005, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt en cours atteignait environ 0,5 million de dollars (0,9 million de dollars au 31 décembre 2004), montant que le Fonds serait tenu de payer s'il mettait fin aux contrats.

### 9. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	30 septembre 2005	31 décembre 2004
Programme de rémunération différée	1 280 \$	766 \$
Avantages sociaux futurs	1 206	1 402
	<hr/> 2 486 \$	<hr/> 2 168 \$

Le programme de rémunération différée est un régime d'intéressement à long terme à l'intention de la direction. Il est soumis à certains critères de rendement ainsi qu'à

certaines conditions d'acquisition des droits dont le paiement sera exigé peu après le 31 décembre 2006. Ce régime d'intéressement a été instauré le 1er janvier 2004.

Les avantages sociaux futurs consistent en un régime de retraite à cotisations déterminées et en un régime d'avantages complémentaires de retraite. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont attribuables au régime d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite principal du Fonds, désigné par l'expression « Régime de retraite à cotisations déterminées des employés de Davis + Henderson », est un régime de retraite à cotisations déterminées qui garantit le versement de prestations de retraite à la quasi-totalité des employés comptant plus de deux ans de service. La charge globale du Fonds, pour le régime de retraite à cotisations déterminées, s'est établie à 0,3 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2005 (0,2 million de dollars au troisième trimestre de 2004) et à 0,8 million de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2005 (0,7 million de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2004).

Le régime d'avantages complémentaires de retraite du Fonds offre certaines prestations pour soins dentaires et de santé, ainsi que des prestations d'assurance-vie aux employés admissibles. Les modalités du régime ont été modifiées en date du 1er janvier 2005, ce qui a donné lieu à une réduction des obligations de 1,8 million de dollars et à une diminution des pertes actuarielles de 1,6 million de dollars. La réduction des obligations découlant de la modification du régime sera amortie sur trois ans et demi; les pertes actuarielles seront amorties sur les six prochains exercices, à compter de 2005. Les composantes du coût des prestations au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite étaient les suivantes pour le trimestre terminé le 30 septembre 2005 :

	30 septembre 2005	30 septembre 2004
Coût des prestations acquises	3 \$	13 \$
Intérêts débiteurs	16	21
Différence entre la perte actuarielle constatée et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations constituées pour le trimestre	67	-
Différence entre l'amortissements des coûts des prestations au titre des services passés et les modifications réelles du régime pour le trimestre	(128)	-
(Recouvrement) charge du régime d'avantages complémentaires de retraite, montant net	(42)\$	34 \$

## 10. PARTS DE FIDUCIE

Un nombre illimité de parts peut être émis par le Fonds, conformément à la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part est cessible et confère, à son porteur une participation véritable égale et indivise dans toutes les distributions versées par le Fonds, ainsi que dans l'actif net du Fonds. Toutes les parts font partie de la même catégorie, confèrent les mêmes droits et privilèges et ne pourront faire l'objet d'appels de fonds ni de cotisations. Chaque part confère à son porteur une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts. Lors du trimestre terminé le 30 septembre 2005, le nombre moyen pondéré de parts en circulation s'est établi à 37 920 792 (37 920 792 au troisième trimestre de 2004).

## 11. ENGAGEMENTS

Au 30 septembre 2005, le Fonds avait les obligations locatives annuelles suivantes à l'égard de biens immobiliers, de véhicules et de matériel :

2005	788 \$
2006	3 206
2007	3 128
2008	2 411
2009	1 961
Par la suite	2 935
	14 429 \$

## 12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Distribué aux porteurs de parts, le bénéfice dégagé par le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt, mais il est imposé entre les mains des porteurs de parts. Une provision pour les impôts sur les bénéfices a été constituée pour l'ancienne filiale du Fonds, D + H Holdings Corp. En effet, cette filiale était assujétiée à l'impôt, y compris l'impôt des grandes sociétés et l'impôt minimum sur le revenu des sociétés.

En juillet 2004, les porteurs de parts ont approuvé une restructuration interne qui a donné lieu au remplacement de D + H Holdings Corp. par une fiducie, D + H Holdings Trust. Le bénéfice de D + H Holdings Trust ne sera pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices si la totalité du bénéfice imposable est versée au Fonds et, en bout de ligne, aux porteurs de parts sous forme de distributions. Ainsi, aucune provision n'a été constituée pour les impôts sur les bénéfices après juillet 2004.

### **13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Un fiduciaire du Fonds est président du conseil d'administration de Postes Canada, l'un des principaux fournisseurs de la société. Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2005, les achats faits auprès de ce fournisseur ont totalisé 6 175 \$ (6 141 \$ au troisième trimestre de 2004) et durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2005, ils ont totalisé 18 678 \$ (18 250 \$ pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2004).

### **14. PRINCIPAUX CLIENTS**

Le Fonds exerce ses activités dans un secteur, soit celui de la prestation de services intégrés à des institutions financières canadiennes et à leurs titulaires de comptes. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2005, 74 % des produits d'exploitation du Fonds provenaient de ses six clients les plus importants (comparativement à 74 % au troisième trimestre de 2004).

### **15. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants ont fait l'objet d'un reclassement pour en permettre le rapprochement avec ceux de la période à l'étude.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

### Résultats d'exploitation par période<sup>1</sup>

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)	Trimestre terminé le 30 septembre 2005	Trimestre terminé le 30 juin 2005	Trimestre terminé le 31 mars 2005	Trimestre terminé le 31 décembre 2004	Trimestre terminé le 30 septembre 2004
Chiffre d'affaires	69 845 \$	71 226 \$	66 234 \$	69 068 \$	69 065 \$
Coût des marchandises vendues	40 865	41 623	39 300	40 758	41 274
Charge d'exploitation	8 926	8 962	7 694	8 366	8 177
Bénéfice d'exploitation	20 054	20 641	19 240	19 944	19 614
Intérêts débiteurs	813	839	889	958	1 105
Amortissement et impôts sur les bénéfices	3 949	3 880	3 796	3 888	4 802
Bénéfice net	15 292	15 922	14 555	15 098	13 707
Ajouter :					
Amortissement	3 949	3 880	3 796	3 888	3 847
Impôt futurs	–	–	–	–	745
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	19 241	19 802	18 351	18 986	18 299
Moins : Investissement de maintien					
Immobilisations et autres éléments d'actif	1 645	1 737	1 519	2 715	1 451
Paiements contractuels	625	625	1 250	645	625
<b>Encaisse distribuable<sup>1</sup></b>	<b>16 971 \$</b>	<b>17 440 \$</b>	<b>15 582 \$</b>	<b>15 626 \$</b>	<b>16 223 \$</b>
<b>Distributions déclarés</b>	<b>13 803 \$</b>	<b>13 651 \$</b>	<b>13 651 \$</b>	<b>13 530 \$</b>	<b>13 287 \$</b>
<b>Bénéfice net par part</b>	<b>0,4033 \$</b>	<b>0,4199 \$</b>	<b>0,3838 \$</b>	<b>0,3981 \$</b>	<b>0,3615 \$</b>
<b>Flux de trésorerie lié à l'exploitation</b>					
<b>par part</b>	<b>0,5074 \$</b>	<b>0,5222 \$</b>	<b>0,4839 \$</b>	<b>0,5007 \$</b>	<b>0,4826 \$</b>
<b>Encaisse distribuable par part</b>	<b>0,4475 \$</b>	<b>0,4599 \$</b>	<b>0,4109 \$</b>	<b>0,4121 \$</b>	<b>0,4278 \$</b>
<b>Distributions déclarés par part</b>	<b>0,3640 \$</b>	<b>0,3600 \$</b>	<b>0,3600 \$</b>	<b>0,3568 \$</b>	<b>0,3504 \$</b>

<sup>1</sup> L'encaisse distribuable n'a pas de sens normalisé aux termes des principes comptables généralement reconnus du Canada, mais le Fonds la définit comme étant le bénéfice net de la période, rajusté de façon à exclure les charges hors caisse, notamment l'amortissement et les impôts futurs, déduction faite de l'investissement de maintien. L'investissement autre que de maintien n'est pas porté en réduction de l'encaisse distribuable étant donné qu'il est considéré comme étant une dépense non récurrente et qu'il est destiné à promouvoir la croissance future de l'encaisse distribuable et des distributions. La direction est d'avis que cette mesure du bénéfice est une mesure de rendement supplémentaire utile puisqu'elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distribution aux porteurs de parts. Toutefois, les investisseurs sont priés de noter que l'encaisse distribuable ne doit pas être interprétée comme un substitut au bénéfice net en tant que mesure de la rentabilité ou l'état des flux de trésorerie. En outre, la méthode que le Fonds utilise peut ne pas être comparable à celle utilisée pour des montants intitulés de façon similaire par d'autres émetteurs.

## Bilan condensé<sup>1</sup>

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)	30 septembre 2005	30 juin 2005	31 mars 2005	31 décembre 2004	30 septembre 2004
Espèces et quasi-espèces	9 674 \$	9 660 \$	4 243 \$	10 258 \$	11 647 \$
Autres actifs à court terme	18 245	17 009	16 826	15 352	15 744
Impôts futurs	–	–	–	–	28 170
Immobilisations et autres actifs	31 401	33 093	34 652	36 345	36 888
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	369 538	369 610	368 056	368 640	369 223
	<b>428 858 \$</b>	<b>429 372 \$</b>	<b>423 777 \$</b>	<b>430 595 \$</b>	<b>461 672 \$</b>
Créditeurs et autres passifs à court terme <sup>1</sup>	35 703 \$	34 181 \$	30 373 \$	34 422 \$	35 632 \$
Autres éléments de passif à long terme <sup>1</sup>	5 921	6 446	6 930	7 603	7 867
Dette à long terme	54 000	57 000	57 000	60 000	63 000
Avoir des porteurs de parts	333 234	331 745	329 474	328 570	355 173
	<b>428 858 \$</b>	<b>429 372 \$</b>	<b>423 777 \$</b>	<b>430 595 \$</b>	<b>461 672 \$</b>

<sup>1</sup> Certains chiffres correspondants ont fait l'objet d'un reclassement pour en permettre le rapprochement avec ceux de la période à l'étude.

## Distributions historiques

Mois	2005	2004	2003	Distributions <sup>1</sup> par part	
				2002	2001
Janvier	0,1200 \$	0,1150 \$	0,1117 \$	0,1083 \$	– \$
Février	0,1200	0,1150	0,1117	0,1083	–
Mars	0,1200	0,1168	0,1117	0,1083	–
Avril	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Mai	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Juin	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Juillet	0,1200	0,1168	0,1133	0,1117	–
Août	0,1220	0,1168	0,1133	0,1117	–
Septembre	0,1220	0,1168	0,1133	0,1117	–
Octobre		0,1168	0,1150	0,1117	–
Novembre		0,1200	0,1150	0,1117	–
Décembre <sup>2</sup>		0,1200	0,1150	0,1117	0,0427
	<b>1,0840 \$</b>	<b>1,4044 \$</b>	<b>1,3599 \$</b>	<b>1,3200 \$</b>	<b>0,0427 \$</b>

<sup>1</sup> Les distributions mensuelles sont faites aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et sont versées dans les 31 jours suivant la fin de chaque mois.

<sup>2</sup> Les distributions versées en 2001 correspondent à celles relatives aux 12 jours civils à partir du 20 décembre 2001 au 31 décembre 2001.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES (suite)

### Ventilation des distributions aux fins fiscales

	2005	2004
Revenus de dividendes	0,0 %	15,0 %
Intérêts créditeurs	91,6 %	75,2 %
Rendement du capital	8,4 %	9,8 %
Total des distributions de la période	100,0 %	100,0 %

La ventilation aux fins fiscales ci-dessus des distributions pour 2005 représente une estimation fondée sur le total des distributions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005. Du fait de la réorganisation en juillet 2004 qui a donné lieu à une structure de sous-fiducie-société en commandite, les distributions de 2005 ne comporteront pas de composante dividendes.

### Autres données

Fin du trimestre (en milliers, sauf les montants par part)	Cours des parts (TSX: « DHEUN »)			Volume quotidien moyen	Nombre de parts en circulation fin de la période	Capitalisation boursière la fin du trimestre
	Haut	Bas	Clôture			
2005 T3	24,07 \$	19,50 \$	21,19 \$	88	37 921	803 542 \$
T2	22,85	19,58	20,92	61	37 921	793 303
T1	23,25	19,65	22,00	67	37 921	834 257
2004 T4	23,25	18,80	22,70	81	37 921	860 802
T3	19,62	16,75	19,45	58	37 921	737 559
T2	19,34	15,05	18,00	93	37 921	682 574
T1	19,40	16,71	19,40	92	37 921	735 663
2003 T4	17,50	15,10	17,45	67	37 921	661 718
T3	15,65	14,52	15,30	99	37 921	580 188
T2	15,20	12,91	15,00	82	37 921	568 812
T1	13,69	12,48	12,94	92	37 921	490 695
2002 T4	13,25	11,22	12,86	139	37 921	487 661
T3	12,13	10,45	12,10	165	37 921	458 842
T2	11,25	10,00	10,95	176	37 921	415 233
T1	11,20	10,11	10,51	149	18 955	199 217

## FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

### COMITÉS DU CONSEIL ET DES FIDUCIAIRES

**Paul Damp**<sup>1,2</sup>

Président, administrateur  
et fiduciaire

*Associé directeur général,  
Kestrel Capital*

**Gordon J. Feeney**<sup>1</sup>

Administrateur et fiduciaire  
*Directeur général*

**Allan Gotlieb**<sup>2</sup>

Administrateur et fiduciaire  
*Président, Sotheby's Canada*

**Brad Nullmeyer**<sup>1</sup>

Administrateur et fiduciaire  
*Président et chef de la direction,  
A&A Capital*

**Helen K. Sinclair**<sup>2</sup>

Administratrice et fiduciaire  
*Chef de la direction, BankWorks  
Trading Inc.*

**C. Sanford McFarlane**

Administrateur et dirigeant  
*Co-chef de la direction,  
Davis + Henderson, GP Inc.*

**Robert Cronin**

Administrateur et dirigeant  
*Co-chef de la direction,  
Davis + Henderson, GP Inc.*

**Catherine Martin**

Dirigeante  
*Chef des opérations financières,  
Davis + Henderson, GP Inc.*

### ÉQUIPE DE DIRECTION

**C. Sanford McFarlane**

Co-chef de la direction

**Robert Cronin**

Co-chef de la direction

**Chad Alderson**

Vice-président et chef de  
la technologie

**Yves Denommé**

Vice-président,  
Exploitation

**Suzanne Mandrozos**

Vice-présidente,  
Ressources humaines

**Catherine Martin**

Chef des opérations financières

**Serge Rivest**

Vice-président,  
Ventes et Marketing

**Steve Rotz**

Vice-président,  
Expansion des affaires

**Joanne Sisco**

Vice-président,  
Services de données d'entreprise

### INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

**Vérificateurs indépendants**

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

**Agent des transferts**

Compagnie Trust CIBC Mellon

**Conseillers juridiques**

Torys s.r.l.

**Relations avec les investisseurs**

Catherine Martin

416-696-7700

Courriel :

investorrelations@dhltd.com

**Siège social**

Suite 201

939 Eglinton Avenue East  
Toronto, Ontario M4G 4H7

Téléphone : 416-696-7700

Télécopieur : 416-696-9720

Site Web : www.dhltd.com

**Symbole à la Bourse de Toronto**

DHFUN

La soumission des préoccupations ayant trait aux questions de code de conduite, d'éthique, de comptabilité, de contrôle interne ou de vérification peut être faite par écrit au président du comité de vérification de manière confidentielle :

Président du comité de vérification du  
Fonds de revenu Davis + Henderson  
P.O. Box 47577  
939 Lawrence Avenue East  
Don Mills, ON M3C 3S7

<sup>1</sup> Membre du comité de vérification (Président du comité : Brad Nullmeyer)

<sup>2</sup> Membre du comité des ressources humaines et régie d'entreprise (Présidente du comité : Helen K. Sinclair)

## FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

### MARQUES DE COMMERCE

« Davis + Henderson », « Cheque*Essentials* », « Custom Cheques of Canada », « Interchèques » et « *eSwitch* » sont des marques déposées au Canada, et « Cheque*Central* » et « Cheque*Advisor* » sont des marques non déposées de Société en commandite Davis + Henderson. Toutes les autres marques sont des marques de commerce de leurs titulaires respectifs.

Des exemplaires du présent rapport trimestriel peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse suivante :  
Secrétaire, Fonds de revenu Davis + Henderson,  
Suite 201,  
939 Eglinton Avenue East,  
Toronto, Ontario  
M4G 4H7.

English Version: We would be pleased to send you the English version of this quarterly report. Please call us at 416-696-7700 or send us an e-mail at [investorrelations@dhltd.com](mailto:investorrelations@dhltd.com).



FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON  
Suite 201, 939 Eglinton Avenue East,  
Toronto, Ontario M4G 4H7

Symbole à la Bourse de Toronto : "DHF.UN"  
Site Web : [www.dhltd.com](http://www.dhltd.com)



Fonds de revenu **Davis + Henderson**